

ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-GERVAIS

Association agréée au titre des articles L121-8 et 160-1 du Code de l'Urbanisme
Siège : Maison de Saint Gervais - 43, rue du Mont Blanc- 74170 SAINT-GERVAIS
www.amis-saint-gervais.eu amisdesaintgervais@gmail.com



Lettre 124, novembre 2022

Chers Amis de Saint-Gervais,

Vous trouverez dans cette lettre un compte rendu succinct de notre AG du 2 août dernier ainsi que de la sortie à Abondance du 5 août. Nous avons tous eu plaisir à se retrouver au cours de ce bel été bien chaud et de profiter des nombreuses activités et événements proposés.

La commune de Saint Gervais et le Pays du Mont Blanc font preuve d'un réel dynamisme qui rend notre destination très attractive. Une des questions - fort complexe - est de savoir comment maîtriser et équilibrer ce développement. Comme nous l'indiquions dans notre précédente lettre : « *quel est le niveau de population souhaitable pour St Gervais, faut-il freiner la construction de nouvelles habitations, faut-il préserver plus particulièrement certaines zones ?* ». C'est un sujet de discussion et travail au sein de la FARSM. **Sur ce sujet la commune vient de lancer une évaluation du PLU.**

Ce sujet est aussi analysé par d'autres
Bien cordialement,
Emmanuel Audoussat, Président

acteurs ; et récemment le Dauphiné Libéré a posé quelques questions en tentant d'y répondre ; par exemple « Les stations auront-elles encore de la neige en 2050 ?

Parmi les projets structurants, nous faisons, dans cette lettre, un point sur le projet d'ascenseur valléen et d'ascenseur à eaux usées. Nous restons attentifs à l'évaluation lancée du PLU qui devrait conduire à une réduction de 15 à 20% des terrain constructibles.

En dernière minute, un projet donnant la possibilité à chaque commune d'augmenter la taxe d'habitation des résidences secondaires a été voté. Nous allons réagir avec la FARSM.

N'hésitez pas à venir travailler avec nous les sujets d'intérêt général que vous aimeriez voir traiter.

Avec tout le Conseil, nous vous remercions pour votre intérêt et vos retours positifs qui sont source de motivation.

Assemblée Générale du 2 août 2022

Cette année encore, l'Espace Mont-Blanc s'est révélé très adapté à cette réunion.

Dans un premier temps, le **rapport moral*** a été présenté et approuvé à l'unanimité. Le **rapport financier*** a été présenté et approuvé à l'unanimité. 4 membres du bureau en fin de mandat se représentaient. Tous ont été réélus à l'unanimité.

*voir détails sur le site web : **Association des Amis de Saint-Gervais**

Composition du Conseil d'administration

A l'issue de cette Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration s'est réuni à Saint-Gervais, le 18 août à 18:00 pour procéder à l'élection du bureau.

- **Président** : Emmanuel Audousset accepte de poursuivre en qualité de président. Il est élu à l'unanimité.
- **Vice-Présidente** : Marie-Pierre Larmaraud accepte de poursuivre en qualité de vice-présidente et est élue à l'unanimité.
- **Trésorier et gestionnaire des adhésions** : Patrick de Laporte accepte de poursuivre en qualité de trésorier et gestionnaire des adhésions et est élu à l'unanimité.
- **Secrétaire** : Etienne Hubert accepte de poursuivre en qualité de secrétaire et est élu à l'unanimité.
- **Administrateurs** : Jean Baptiste Rougé, Bruno Lanier, Jérôme de Mautort, Jean Baptiste Grison, Marie Hélène Hennig, Arnaud Burlin

Concernant le renouvellement des membres du CA, nous souhaiterions accueillir dans l'année à venir un ou deux nouveaux membres, en période probatoire pour une année, afin de préparer l'avenir. Nous évoquons aussi une possible rotation en 2023 des responsabilités, pour « faire respirer » le Conseil.

Lors de la **séance de Questions & Réponses**, furent évoqués : l'avenir du Bettex ; l'absence de Facilibus pour y accéder; la fermeture du DMC l'été entre 12h30 et 13h45 y compris le jeudi, jour de marché ainsi que l'éclairage public du Bettex soit permanent la nuit, soit insuffisant (poubelles). Sans oublier les difficultés d'utilisation de l'impasse Crespin vers le pont et le chemin des Poules.

Puis a suivi **l'intervention du maire** lequel a notamment évoqué :

- **La poursuite de la rénovation des chapelles** : après la 1ère tranche sur la rive gauche, maintenant achevée (chemin du baroque), la rénovation va concerner celles de la rive droite en débutant par Montivon. Cette 2ème phase devrait s'achever fin 2023. Il est envisagé une 3^{ème} tranche concernant la pseudo-chapelle des thermes et le temple protestant.
- **La rénovation du presbytère** qui deviendra un lieu culturel dédié au patrimoine et à l'accueil pour la paroisse. Les travaux bénéficieront en partie d'un financement européen.
- **Le TMB** : l'inauguration et le premier voyage des **nouvelles motrices** auront lieu le 18 décembre.
- **La route forestière du col de Voza** est un projet qui a muri depuis 10 ans, il bénéficie en partie d'un financement européen, pour l'entretien et l'exploitation de la forêt et la prévention des risques d'incendie.
- **Le PLU** sera révisé d'ici la fin de l'année avec pour conséquence possible, entre autres, une diminution de 15 à 20% des zones constructibles.
- L'éventualité d'une **taxe « locaux vacants »** concernant les résidences secondaires inoccupées 6 mois par an.
- **L'Ascenseur Valléen**. Rien ne semble s'opposer à ce projet porté par les 2 listes électorales. Il a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal. Inauguration prévue en décembre 2023.
- **L'Hôtel Liberty** sera transformé en résidence hôtelière et auberge de jeunesse. Il y aurait un projet d'hôtel au Chatelet.
- Le changement du télésiège Saint-Nicolas- plateau de la Croix, a été approuvé par 86% des Saint-Nicolatins.

Sortie estivale : Visite d'Abondance le vendredi 5 août 2022

La sortie estivale de 2022 s'est déroulée à Abondance, un des plus beaux villages de Haute Savoie. Notre groupe de 30 personnes a pu visiter la superbe Abbaye Notre-Dame de l'Assomption, grâce à une conférencière remarquable qui a su si bien intéresser les enfants présents. Les fresques uniques et l'église abbatiale ont illuminé cette première partie matinale. Un déjeuner fort sympathique et excellent au restaurant du Mont Jora, a permis à tous nos visiteurs de faire plus ample connaissance. La visite et une dégustation à la Maison du Fromage clôturait cette belle journée. Cette belle région encore sauvage a donné envie à chacun d'entre nous d'y retourner et de découvrir ses environs.



Actualités de l'Association

Site web de l'association

L'association actualise régulièrement son site web. Au-delà des informations contenues dans les lettres trimestrielles, vous y trouverez différentes rubriques :

- ADHESION : bulletin d'adhésion et moyens de paiement,
- LETTRES : lettres d'informations depuis 2016,
- ACTUALITES : Ascenseur Valléen, PLU, manifestations culturelles...
- METEO : informations actualisées quotidiennement : météo du jour, qualité de l'air, webcam
- BONS PLANS SKI A SAINT-GERVAIS - Hiver 2022-2023 – de nombreuses nouveautés et changements. Une lettre dédiée à cette activité sera adressée mi-décembre.

Ascenseur valléen – où en est-on ?

L'enquête publique sur l'ascenseur valléen ayant rendu un avis favorable, la phase d'exécution de ce projet semble pouvoir démarrer avec pour objectif une date de démarrage de l'installation en décembre 2023. Une vidéo bien faite montre à quoi ressemblera concrètement l'ascenseur : [vidéo ascenseur valléen](#)

La construction et l'exploitation de l'ascenseur valléen ont été très logiquement confiées à la STBMA, concessionnaire des remontées mécaniques de Saint-Gervais.

Beaucoup a déjà été dit sur ce projet – mais les discussions continuent d'aller bon train : il nous paraît intéressant de publier ici la suggestion spéculative d'un internaute d'une extension future de l'ascenseur valléen vers la station des Houches, avec un arrêt intermédiaire au centre du bourg – selon le tracé identifié dans la photo ci-dessous.

Cela poserait bien sûr de nombreuses questions environnementales mais on peut en comprendre l'intérêt ou niveau du nombre de voyageurs et de la réduction du nombre de véhicules se rendant aux Houches pour skier.



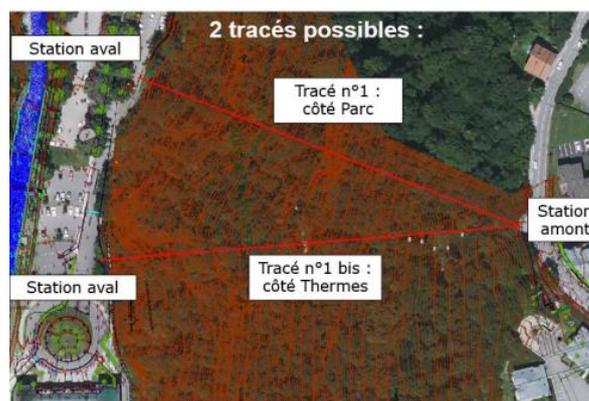
Ascenseur à eaux usées – où en est-on ?

Le projet d'ascenseur à eaux usées avance aussi de son côté, avec également un planning de travaux qui conduit à un démarrage de l'installation courant décembre 2023.

Il s'agira en réalité plutôt d'un funiculaire-téléphérique qu'un ascenseur proprement dit. Deux cabines (l'une qui monte, l'autre qui descend) roulant sur deux rails sur une pente inclinée à 40° environ sont reliées entre elles par un câble. Il n'y aura qu'une seule paire de rail, avec à mi-chemin une zone de croisement ; distance parcourues 250 mètres environ pour un dénivelé de 180 mètres. Contrairement à l'ascenseur valléen, c'est la mairie de Saint-Gervais qui assure la maîtrise d'ouvrage du projet. Un appel d'offres a été émis pour recruter une équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage et un autre est en cours pour la réalisation de l'installation.

Les caractéristiques principales de l'installation sont précisées dans les documents de consultation :

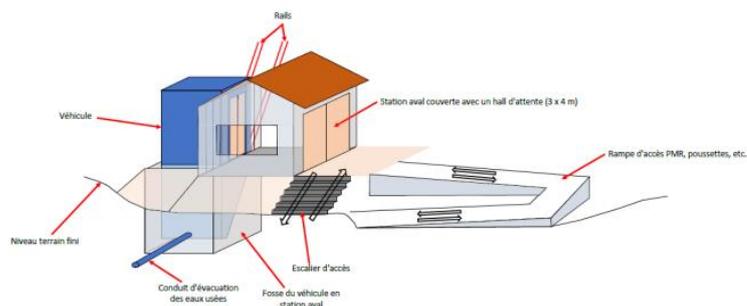
- Fonctionnement 100% automatique avec des plages d'horaires larges
- Cabines d'environ 15-20 personnes pour tout type d'usagers (familles avec enfants, personnes âgées, PMR, vélos, poussettes, etc.)
- Débit d'environ 250-300 personnes par heure dans chaque sens
- Temps de trajet court (d'environ 3 min) et des rotations toutes les ~5 min.



La localisation de la gare amont est arrêtée ; elle se situerait niveau des conteneurs poubelles situés à côté de la route départementale D902.

En revanche, comme le montre la photo ci-dessous, deux solutions sont encore à l'étude concernant les gares aval.

L'esquisse de la gare aval permet de donner une idée de ce à quoi ressemblera concrètement l'installation. On voit notamment le réservoir à eaux usées qui fera contre-poids situé sous la cabine.



A noter que la gare amont inclura un réservoir

permettant le stockage des eaux usées afin de permettre plusieurs remplissages des contrepoids des véhicules. Ce réservoir sera équipé des dispositifs permettant le traitement des eaux usées avant la mise en œuvre sous le véhicule avec une attention particulière concernant les odeurs.

L'ascenseur fonctionnera avec les eaux usées provenant de la rive nord du bourg, soit environ 90 000 m³ par an.

Taxes sur les résidences secondaires)

Le Dauphiné Libéré, dans son édition du 22 octobre dernier, rapporte l'adoption, par l'assemblée nationale, d'un amendement portant sur une *surtaxation* des résidences secondaires par le biais de la taxe d'habitation qui, en 2023, ne sera payée que par les résidences secondaires. À cette *surtaxation*, pourra se rajouter une taxe sur les logements vacants.

Le taux d'augmentation (5% à 60%) sera laissé à l'appréciation de chaque conseil municipal. Avec la FARSM, nous allons réagir fortement contre ce projet dont la finalité serait une meilleure accessibilité du parc immobilier aux résidents principaux.

Cela conforte notre message : VOTER dans la commune de sa résidence secondaire est un moyen de faire entendre sa voix.

HAUTE-SAVOIE

Surtaxation des résidences secondaires : l'amendement adopté

Une arme efficace pour le logement permanent ? En utilisant l'article 49.3 de la Constitution, le gouvernement d'Élisabeth Borne a fait adopter son projet de loi finances 2023 sans passer par le vote de la représentation nationale. Dans ce texte se trouve un amendement déposé par le député de 6^e circonscription de la Haute-Savoie, Xavier Roseren. Concrètement, les maires de communes classées touristiques pourront appliquer une surtaxation des résidences secondaires de leur territoire à travers la taxe d'habitation. Celle-ci irait de 5 à 60 %, selon la volonté des conseils municipaux. Une première étape qui n'est suffisante dans la lutte du maintien des résidences à l'année, selon le député Roseren : « Le combat est loin d'être terminé. Diminuer les frais de succession en cas de maintien du bien en résidence principale, favoriser fiscalement la location à l'année, instaurer des seuils comme en Suisse ou des zones dédiées au logement permanent dans les PLU, etc. : mes propositions ne manquent pas. » Chamonix bénéficiera de ce nouveau dispositif. Une nouvelle plébiscitée par l'équipe du maire, Eric Fournier, dans un communiqué de presse.

Prix des Amis de Saint Gervais

Nous lançons la 3^{ème} édition du *Prix des Amis de Saint-Gervais*.

Centré sur les initiatives en matière de développement durable et environnemental, il consacrera une action entreprise par des acteurs associatifs, culturels ou économiques. En janvier, nous lancerons un appel à candidature et à projet. La sélection interviendra en juin pour une proclamation à notre assemblée générale d'août 2023.

Évaluation du plan local d'urbanisme (PLU) - Révision PLU

Le PLU est un outil d'aménagement du territoire fondamental pour toutes les communes.

Il fixe les règles d'aménagement et d'utilisation des sols, le plan de zonage, les règlements, la liste des emplacements réservés, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), la liste et le plan des servitudes d'utilité publique.

La dernière révision du PLU de Saint-Gervais remonte à Novembre 2016., il doit faire l'objet d'une révision tous les 6 ans et lors du dernier conseil municipal du 13 octobre, les élus en ont débattu. » Cette délibération doit être rendue avant la fin de l'année pour que cette évaluation soit réalisée en 2023 » informait le maire Jean-Marc Peillex.

Un cabinet indépendant sera alors chargé

d'étudier la consommation d'espace d'un point de vue géographique et typologique. Le travail mettra en valeur le potentiel constructible restant au regard du développement urbain.

« Des réunions seront organisées pour les élus et nous délibérerons sur le document final » ajoutait le maire.

Notre association qui bénéficie d'un agrément d'urbanisme devrait participer à ces travaux. Nous y veillerons.

Nota: la politique actuelle de l'état est de diminuer la surface constructible. Par prudence, ceux qui envisagent un agrandissement ou une construction sur un terrain -actuellement urbanisable-devraient ne pas tarder à déposer au moins une déclaration préalable de division en vue de la création de lots à bâtir.

Concertation – projet de réhabilitation de l'hôtel « IGLOO »

L'hôtel « Igloo » est l'ancien établissement emblématique, situé au sommet du Mont d'Arbois à Saint-Gervais les Bains au débouché des télécabines de la Princesse et du Mont d'Arbois. Ce bâtiment a fait l'objet d'un projet de restructuration initié en 2010, mais dont le chantier a été arrêté depuis 2013. L'établissement est depuis fermé et le chantier à l'abandon.

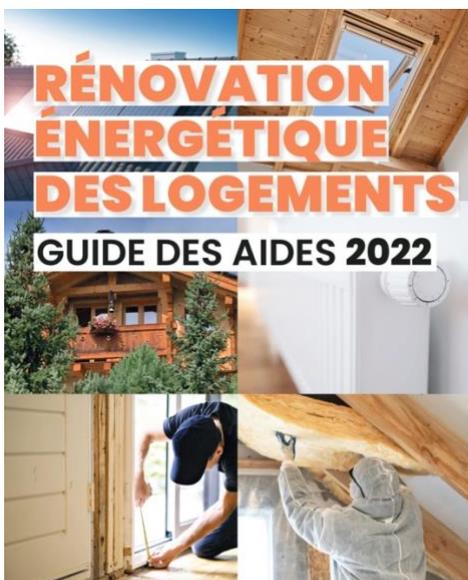


En 2020, le groupe Caravelle, a racheté ce bien dans l'objectif de recréer une activité hôtelière d'altitude. Eu égard aux nouvelles dispositions de la loi dite « Montagne II », ce projet touristique au sommet du Mont d'Arbois au cœur du domaine skiable nécessite la prescription d'une révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U). Le groupe Caravelle a également fait le choix de soumettre volontairement le projet à évaluation environnementale. **Aujourd'hui l'Igloo n'existe plus ; seules subsistent ses fondations** (photo).

Vous êtes invité à transmettre vos remarques et observations - un registre est mis à disposition du public au service urbanisme de la Mairie, et vous pouvez également les adresser par courrier et par mail (foncier@saintgervais.com) ... jusqu'au 31 octobre 2022.

Économies d'énergies

En cette période bousculée nous imposant des économies d'énergie ou nous incitant à faire le choix d'énergies plus durables, le gouvernement a mis en place des aides financières pour rénover son logement.



La communauté de communes du pays du Mont Blanc (CCPMB) a rédigé un guide pour les propriétaires occupants permettant d'estimer la disponibilité de **ces aides, celles-ci variant en fonction des revenus du ménage et concernent uniquement les résidences principales.**

Ce dispositif, CaseRénov, propose également l'aide d'un conseiller énergie habitat et la possibilité de réaliser un passeport thermique.

Par ailleurs, elle met à disposition un cadastre solaire pour tester le potentiel solaire de votre toit <https://pays-mont-blanc.cadastre-solaire.fr/> et peut vous prêter un Thermokit, pour identifier les points faibles de votre logement, pour une durée de 3 jours, sur réservation., entre le 2 novembre 2022 et le 30 mars 2023.

Télécharger le : [THERMOKIT](#)

Pour en savoir plus cliquez sur le lien suivant :

[Guide des aides pour la rénovation énergétique des logements](#)

energiehabitat@ccpmb.fr
Téléphone: 04 50 90 49 55

La CCPMB a également rédigé un guide pour les propriétaires bailleurs et un autre pour les copropriétés.

Mobilité locale

Se déplacer en voiture est une préoccupation majeure pour nous et les dirigeants de nos communes, d'autant que l'essence devient rare et chère.... Nous en avons fait le thème d'une enquête en 2018 et parmi les souhaits de nos adhérents, pour améliorer la mobilité à Saint-Gervais, ressortait l'idée d'un "covoiturage local et informel"

La CCPMB a rejoint la coopérative Mobicoop pour développer l'autostop au quotidien en s'appuyant sur les valeurs de confiance, convivialité, efficacité et éco responsabilité. Après inscription sur le site et installation de l'application sur votre mobile, vous pouvez prendre un passager ou chercher un chauffeur. Sept lieux d'autostop sont répertoriés sur la commune de Saint-Gervais.

<https://www.rezopouce.fr/territoire/pays-du-mont-blanc>

Comité Consultatif Environnement

Votre association est membre du CCE au sein du collège « associations ».

Le Pays du Mont-Blanc a organisé une réunion publique de lancement du **Comité consultatif Environnement** le 08 avril 2022. Ce comité, constitué de 5 collèges (habitants, associations, entreprises, collectivités, scientifiques), est chargé de travailler pendant 1 an, à l'occasion de 4 groupes de travail (18 mai 2022, 3 octobre 2022, février et avril 2023), sur la création du futur Institut écocitoyen du Pays du Mont-Blanc. À la suite de la présentation du 8 avril, près de 70 personnes se sont inscrites au comité. Le collège de scientifiques est en cours de constitution.

Mercredi 18 mai : première phase de travail du comité, avec pour objectif de s'accorder collectivement sur les grands axes du futur Institut écocitoyen, sur la base d'échanges constructifs entre acteurs différents, et à partir des attentes exprimées lors de la réunion publique du 8 avril et des principes de l'Institut écocitoyen.

Prochaine réunion le 14 novembre 2022

Pour en savoir plus cliquez sur le lien suivant :

<https://www.ccpmb.fr/>

Rappel – les comptes rendus des réunions du Conseil Municipal :

Certes un peu techniques, ils sont très denses. Ils intéresseront ceux d'entre vous qui suivent les évolutions des projets d'aménagement à Saint-Gervais.

Cliquez : [Comptes rendus des réunions du Conseil Municipal](#)

Brèves

Saint-Gervais va fêter samedi 5 novembre à partir de 14:30 les 10 ans du Pont de Saint-Gervais. Télécharger le [PROGRAMME](#)

Ouverture de l'hôtel Le Saint-Gervais, un 4* avec restaurant, bar, salons, SPA ...



Nouveau : le télésiège des Nants, six places débrayable, vient en remplacement du préhistorique TS d'Arbois.

La cure de Saint-Gervais devient le nouveau pôle culturel de la commune, y valorisant son patrimoine. Elle sera inaugurée le 17 décembre.